

La politique de la FEF et les organisations de jeunesse

Position du Conseil fédéral de la FEF, jeudi 7 décembre 2000

1. Introduction

* Le "jeune" est aujourd'hui catégorisé par une société qui marginalise de plus en plus les groupes minoritaires qui la composent. Selon différentes visions, selon différents intérêts, est considéré comme "jeune" la personne qui poursuit des études, qui a moins de 26 ans, qui n'est pas marié, qui est flexible dans le domaine du travail, qui a certains centres d'intérêts le distinguant d'autres catégories par un mode de consommation propre, qui réside encore chez ses parents. Un étudiant peut être subsidié ou non, "coûte" à la société,... Un jeune chômeur "doit être flexible", un jeune Belge d'origine étrangère "doit être inséré"... Beaucoup de ces définitions montrent que, loin de définir la jeunesse comme un ensemble d'acteurs et d'interlocuteurs, le jeune est souvent défini par référence à un discours à finalité économique.

* Le secteur non-marchand dans notre société nécessite aujourd'hui un positionnement et des choix politiques clairs. En effet, ce secteur est constamment mis à mal par des choix économiques et mercantiles au détriment d'une conception solidaire du service rendu à la collectivité. Or le secteur non-marchand, conçu comme un moyen de redistribution des richesses, constitue un vecteur de réduction des inégalités sociales, et reste une priorité pour la construction d'une société plus égalitaire. La politique de jeunesse, branche du secteur non-marchand, doit également répondre à cet objectif, et ce d'autant plus que les bénéficiaires en sont les futurs acteurs de notre société, où les enjeux de la mondialisation et du libre marché aujourd'hui mènent au détricotage des structures collectives, du tissu social et de la solidarité.

* Dans un contexte socio-économique difficile, on se trouve en présence d'une jeunesse en proie à une situation de précarisation. Les jeunes ont tendance à faire partie des groupes les plus touchés par la dualisation de notre société. Le parcours du combattant pour avoir un diplôme, pour trouver un boulot, sont des exemples des difficultés quotidiennes pour les jeunes d'aujourd'hui.

2. Constat

Nombre de jeunes souffrent de situations d'exclusion, de fragilisation et d'atomisation. Le constat est visible dans l'accès au service public. Celui-ci stigmatise en effet les jeunes les plus précarisés.

* Ainsi, en matière d'accès à l'enseignement, l'acquisition d'un diplôme est toujours conditionnée par l'origine sociale. Effectivement, loin d'être un

moyen de démocratisation, l'enseignement reste marqué par un phénomène de reproduction sociale.

En témoignent :

o le nombre grandissant d'étudiants contraints de travailler pour suivre leurs études, hypothéquant ainsi leurs chances de réussite;

o la sélection sociale qui s'opère au travers d'examens d'entrée et de numerus clausus, touchant le plus souvent les étudiants issus de milieux défavorisés;

o la faiblesse de la politique des bourses d'études, normalement destinées à supprimer les barrières sociales et financières à l'accès à l'enseignement;

o la perception des D.I.C . dans les Hautes Ecoles, qui atteignent des montants astronomiques et qui instaurent une sélection à l'entrée par l'argent;

o l'absence de réelles politiques de promotion de la réussite, aboutissant à accentuer les inégalités et à privilégier les "étudiants sortants des bonnes écoles".

* En matière de transport en commun, les tarifs pratiqués, loin d'être démocratiques, excluent de leurs services nombre de jeunes ne pouvant pas assumer une telle charge financière.

* En matière d'accès aux soins de santé, la mise à mal de notre système de sécurité sociale conduit des jeunes à faire des choix difficiles lorsqu'il s'agit de se soigner ; les coûts devenant insurmontables.

* L'indépendance financière des jeunes est de plus en plus entravée par l'absence de perspective d'emplois stables, qui hypothèque une vision à long terme de leur projet de vie. Le dictat du "tout économique", et le délitement des structures sociales ne font que compliquer l'entrée dans la "vie adulte". En outre, de plus en plus, des "jeunes adultes" tentent ou sont forcés de se prendre en charge, mais les difficultés rencontrées sont immenses, et ne font que les préciser encore plus. Dès lors, la promotion de l'autonomie se trouve freinée par une série de barrières économiques et légales, allongeant la durée de la prise en charge des jeunes par leurs familles. Une série de conséquences ont pour effet d'empêcher le jeune d'acquérir une véritable autonomie, et de le poser en acteur et interlocuteur au sein de la société.

* L'accès aux loisirs et à la culture est également problématique, aucune dynamique réelle et cohérente n'existant pour que la culture soit

accessible à tous.

* Les lieux de parole et d'élaboration de revendications destinés aux jeunes manquent cruellement. Il est évident alors d'assister à un désintérêt croissant des jeunes quant aux problématiques globales de notre société.

* La fragilisation économique et sociale de la jeunesse se caractérise également par un chômage inquiétant. Les politiques aujourd'hui menées pour lutter contre le chômage des jeunes, loin de garantir de véritables emplois, permettent au contraire d'offrir aux entreprises une main d'oeuvre bon marché et très flexible avec, à la clef, des réductions massives de charges sociales.

3. Rôle des organisations de jeunesse (O.J.)

Les lieux de parole, de socialisation, d'apprentissage et de critique présentent une grande importance dans la formation politique de jeunes responsables, ayant une réelle prise sur leur environnement politique et social.

A cet égard, les O.J. doivent constituer un espace de formation politique et de promotion de la participation et de l'esprit critique et revendicatif. Elles ne doivent en outre en aucun cas se limiter à des missions de service à des fins consuméristes. En outre, les OJ doivent occuper une place de contre-pouvoir dans la société. En effet, elles doivent être présentes en tant qu'acteurs de terrain, dans le débat public, et occuper une place de choix dans la contestation des politiques menées à l'égard de la jeunesse lorsque cela est nécessaire.

Les O.J. doivent être conscientes de ces réalités et doivent adopter des positions politiques claires afin que ces situations alarmantes ne continuent pas à marginaliser les jeunes en difficulté. Dans ce cadre, la FEF envisage le rôle des O.J. comme un outil d'insertion des jeunes à tous les stades et dans tous les domaines de la vie, afin d'aboutir à une plus grande justice sociale.

Favoriser l'autonomie.

Les politiques sociales menées actuellement tendent à maintenir la prise en charge de plus en plus longue des jeunes par leurs familles. Ces contraintes dictées par les impératifs économiques sont loin de favoriser l'autonomie des jeunes. Les O.J., comme lieu de socialisation et d'apprentissage doivent encourager l'autonomie des jeunes. Dans ce cadre, il incombe aux O.J. d'avancer politiquement sur des propositions concrètes (minimex jeune, salaire étudiant, véritables politiques d'emplois, jobs étudiants, mobilité, mutualité étudiante...), mais aussi de donner aux jeunes une information et une aide nécessaires à leur prise en

charge en vue d'assurer leur autonomie et leur indépendance.

Information.

Les O.J. sont un relais d'information important. En effet, le cadre qu'elles constituent doit servir au jeune dans sa vie de tous les jours, dans son rapport à la société. Lieu de socialisation, les organisations de jeunesse ont un rôle non négligeable en terme de conseil, d'information et de sensibilisation.

Favoriser l'égalité des chances en éliminant les barrières sociales.

C'est aussi par l'école, et par les groupes à fonction sociale que la reproduction des inégalités se perpétue. Partant du constat que la société reste aujourd'hui une société à plusieurs vitesses, où les uns ne bénéficient pas des mêmes facilités, des mêmes structures que les autres, les O.J. ont une fonction primordiale d'égalisation et d'abolition des différences de classe, par la propagation des valeurs sociales progressistes, et par un travail d'engagement et d'implication quotidien.

Favoriser la participation dans les écoles et au sein des O.J.

Partant du principe que les O.J. doivent promouvoir et participer à la conscientisation des jeunes et à la propagation de valeurs progressistes, il est incohérent de reproduire, au sein même de celles-ci une quelconque hiérarchie ou exclusion. Au contraire, de par leur fonctionnement interne, elles doivent inculquer aux jeunes une pratique quotidienne de la participation et de la critique. De plus, c'est également à l'école, et dans l'enseignement, que les jeunes doivent se poser en interlocuteurs à part entière. Les O.J. doivent dès lors avoir un discours politique clair en faveur de la participation de la jeunesse à tous les niveaux, et en particulier dans ces lieux de socialisation.

Lutter contre le décrochage scolaire.